



18 JUIL. 2025

APPEL A CANDIDATURES au poste de Doyen de la FSJP

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) lance un appel à candidatures pour l'élection au poste de Doyen de la Faculté des Sciences juridiques et politiques (FSJP).

Les critères d'éligibilité et autres modalités d'élection sont précisés par les dispositions de l'article 41 du décret n° 2021-1500 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'UCAD.

CRITÈRES D'ÉLECTION DU DOYEN :

Le Doyen est élu parmi les Professeurs titulaires, les Professeurs assimilés, ou, à défaut, parmi les Maîtres de Conférences titulaires.

MISSIONS DU DOYEN :

Outre les missions indiquées aux articles 44 et suivants du décret 2021- 1500 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'UCAD, modifié, le Doyen devra :

- assurer l'exécution des délibérations de l'Assemblée de la faculté ;
- assurer l'administration intérieure et de la police de la faculté ;
- veiller à l'observation des lois, règlements et instructions ainsi qu'au déroulement régulier des cours, conférences, travaux pratiques, travaux dirigés et examens ;
- exécuter les décisions du Conseil d'administration et du Conseil académique de l'Université relatives à son établissement ;
- régler le service des examens et donner son avis sur les équivalences et dispenses de grade ;

.../...

DOSSIER DE CANDIDATURE

- une lettre de candidature signée et adressée à Monsieur le Recteur de l'UCAD ;
- un Curriculum Vitae.

DEPÔT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé, avec la mention « Doyen de la FSJP », au plus tard le **23 juillet 2025** à l'adresse suivante : **Rectorat- secrétariat général de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, du lundi au vendredi de 08h à 12h.**

DATE DE L'ELECTION

L'élection est fixée le **25 juillet 2025 de 09h à 12 h.**

Fait à Dakar, le **18 JUIL. 2025**
Le Recteur

